

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N°15/2026	Objet : Approbation de la convention d'intervention entre le C.C.A.S de Grand-Charmont et RH Stratégique
Date de la convocation : 02/07/2026 Date de la séance : 07/07/2026 Présidence de séance : Aurélie DZIERZYNSKI, Présidente Secrétaire de séance : M. Paul GAUTHIER (Responsable CCAS) Membres en exercice : 11 Membres présents : 7 Membres absents représentés : 2 Membres absents non représentés : 0 Membres absents non excusés : 2 Votants : 9	Membres présents : Aurélie DZIERZYNSKI (Présidente), Colette BESANÇON (Vice-Présidente), Nadia LAKHDER (Vice-Présidente déléguée), Zahia MOUADJI, Charles MONA, Martine CHENUS-MARTHEY, Georges WAECKEL. Membres absents représentés : Mme Alexandra CURIE (pouvoir à Mme Aurélie DZIERZYNSKI) M. François LEBEAU (pouvoir à Mme Nadia LAKHDER) Membres absents excusés : Membres absents non excusés : M. Daniel BOURQUIN Mme Biljana MARKOVIC
VOTE : UNANIMITE POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 10/07/2026 et de sa publication le 13/07/2026	

Le conventionnement avec RH stratégique permettrait au C.C.A.S de Grand-Charmont de bénéficier d'une expertise mutualisée en ressources humaines, d'une montée en compétences des équipes et d'une harmonisation des pratiques avec les 7 C.C.A.S du territoire.

Cette coopération facilite l'organisation interne, sécurise les procédures et réduit les coûts de formation.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le conventionnement présenté et d'autoriser la participation du C.C.A.S au programme de formation mutualisé.

Les administrateurs après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité :

- **La convention d'intervention entre le C.C.A.S de Grand-Charmont et RH Stratégique,**
- **La participation du C.C.A.S au programme de formation mutualisé,**
- **Et autorisent Madame la Présidente à signer ladite convention.**

La Présidente du CCAS,
Aurélie DZIERZYNSKI.

Le secrétaire de séance,
Paul GAUTHIER.

